

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1910

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1910

LA TROUVAILLE

DE LA

RUE D'ASSAUT, A BRUXELLES

PLANCHE IV.

I.

M. Dupriez m'ayant confié une grande partie de la trouvaille faite rue d'Assaut, à Bruxelles, en 1908, j'ai examiné 49,266 pièces qui se répartissent comme suit :

<i>A.</i>	9	deniers au cavalier de Henri I ^{er} et Henri II.
<i>B.</i>	23,530	— à l'écu au lion de Henri III.
<i>C.</i>	15,661	— à l'écu au lion d'Aleyde de Bourgogne.
<i>D.</i>	12	— d'Anvers.
<i>E.</i>	33	— de Bruxelles.
<i>F.</i>	7	— de Haelen.
<i>G.</i>	7,841	— de Louvain.
<i>H.</i>	8	— de Tirlemont.
<i>I.</i>	10	— à l'aigle.
<i>J.</i>	1,465	— de Nivelles.
<i>K.</i>	5	— du Hainaut.
<i>L.</i>	7	— de la Flandre.
<i>M.</i>	1	— de Namur.

- .N. 9 deniers de Looz.
 O. 29 — de Liège.
 P. 106 — de frappe irrégulière.
 .Q. 531 — et oboles des comtés de Hollande, de Gueldre, de Clèves et de l'évêché d'Utrecht.
 R. 1 obole de l'archevêché de Cologne.
 S. 1 denier du comté de la Mark.

A. — Huit deniers au cavalier sont reproduits dans le bel ouvrage de M. A. de Witte (1) sous les nos 33, 49, 52, 53. Le neuvième est inédit; il a, au droit, sous le cheval, deux groupes, et, devant le cheval, un groupe de quatre globules ::; au revers, la croix est cantonnée de trois fleurons et de la lettre T. Il pèse 0 gr. 49.

Pl. IV, n. 1.

B. — Les 23,530 deniers à l'écu au lion de Henri III comprennent :

3,201 pièces du type n° 54 (1) ou sans légende apparente.

55 pièces du n° 56.


50 pièces du n° 56 var. L'extrémité de la queue du lion est courbée vers le dehors.

Pl. IV, n. 2.

3 pièces du n° 57.

2 pièces du n° 57 var. La croix du revers est

(1) A. DE WITTE *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire romain.*

cantonnée de B et de trois losanges gaufrés .

Pl. IV, n. 3.

- 90 pièces du n° 58.
- 278 pièces du n° 59 ou 61. Ces numéros se confondent.
- 120 pièces du n° 60.
- 26 pièces du n° 62.
- 176 pièces du n° 63.
- 60 pièces du n° 64.
- 338 pièces du n° 65, caractérisé par le pointillé qui forme le tracé de la tête et de la partie de devant du corps du lion.
- 14,884 pièces du n° 67, sans marque d'émission.
- 209 pièces du n° 67 avec la marque d'émission (·)
- 1,215 pièces du n° 68 avec la marque d'émission ...
- 122 pièces du n° 69 avec la marque d'émission .+.
- 9 pièces du n° 69 var. de la marque d'émission .H. .
- 49 pièces du n° 70.
- 572 pièces avec la légende H.∩V — CIS ou H.:∩V — C:IS, D pareil à un C renversé.
- 1,670 pièces avec la légende V.DV — CIS, H ressemblant au V.
- 324 pièces avec la légende H.DV — CI∞, S couché.
- 73 pièces avec la légende H.∩V — CIS, D retourné.

3 pièces ayant au revers la croix cantonnée de quatre fleurettes.

Pl. IV, n. 4.

1 pièce ayant au revers la croix rayée, en échelle, cantonnée des lettres G — O — L — I.

Pl. IV, n. 5.

C. — Les 15,661 pièces à l'écu au lion d'Aleyde de Bourgogne fournissent :

3 pièces du n° 71, avec les lettres A — L — I — T au revers.

12,140 pièces du n° 72.

3 pièces du n° 73.

372 pièces ayant l'écu accosté de H V.

44 — — — H V.

85 — — — V O.

Pl. IV, n. 6.

33 pièces ayant l'écu accosté de V H.

2,510 pièces du n° 74.

4 pièces du n° 74, les lettres du revers étant interverties : B — S — T̄ — A.

463 pièces ayant l'écu accosté de V H.

4 — — — V V.

Pl. IV, n. 7.

Les pièces marquées VC et VV viennent apporter de nouvelles énigmes dans cette série.

Tout en manipulant cette masse colossale de plus de 39,000 pièces, j'ai essayé de classer ces monnaies par ordre d'émissions.

Vu leur petit nombre, je place en premier lieu le n° 56 var. étant de poids plus fort, puis les n°s 56, 57 et 57 var. A cette catégorie appartient aussi le n° 62 H.D — VX; la forme pointue de l'écu étant spéciale à toutes ces pièces. Ensuite, me basant sur cet argument incontestable que les séries renfermant le plus d'exemplaires usés doivent être les plus anciennes, je cite les pièces à la légende de V . DV — CIS, H . DV — CIΩ, H.ΩV — CIS et le n° 68. Les pièces de ces séries sont en général fort usées, les caractères des lettres de la légende sont plus petits que ceux des autres séries. Après cela, viennent les n°s 65 et 70, mieux conservés, puis, les n°s 67, 69, 63 et 64. Ces deux derniers numéros, représentant le lion tourné à droite, sont ceux dont la frappe est la plus régulière. Je propose maintenant les n°s 58, 59, 60 et 61 avec la légende BAI — TIS et BAS — TIИ, la première étant une intervention de la dernière lettre de chaque syllabe. J'estime que ces pièces ont été frappées à la mort de Henri III, car il est difficile d'admettre que le duc ait toléré que son nom soit remplacé par celui de son monétaire, et, ceci me fait supposer que les deniers au cavalier, au nom de Bastin, ont été émis au décès de Henri II, pendant un court inter-règne. Il s'en suivrait que les deniers à l'écu au lion ne dateraient que du règne de Henri III. Le peu de deniers au cavalier que renferme la trouvaille, une quarantaine environ, confirme, ce me semble, ce que je me permets d'avancer. Je classe,

en dernier lieu, les pièces marquées NV ou VN. Ce sont, certes, celles qui se trouvent dans le meilleur état; il y en a qui sont usées, mais la majeure partie contient des spécimens intacts, et, j'ai eu en main une suite importante de laquelle je pourrais dire qu'elle vient de sortir de presse, si six siècles et demi ne nous séparaient du jour qui les a vu paraître. Cela m'a procuré l'avantage de pouvoir constater avec quel manque d'habileté ou quel manque de soin s'opérait la fabrication de la monnaie. A côté de pièces très aplaties ayant une empreinte bien dessinée, il en est d'autres dont le flan, à peine touché, conserve une apparence chiffonnée et n'ayant qu'une légère trace d'une empreinte souvent confuse; il y en a d'autres encore où le flan ne donne qu'une partie du motif qu'il doit représenter. J'ai vu de celles-ci plusieurs exemplaires offrant les mêmes irrégularités, tous dépourvus exactement d'une même partie du motif, ce qui prouve que ce n'est pas le flan qui se trouvait mal placé, mais que c'était le coin qui était défectueux.

Il y a, en résumé, peu de pièces belles, il n'en est aucune qui soit irréprochable.

La bonne conservation des pièces de la série C ne me fait pas douter un seul instant qu'elle appartient à la régence d'Aleyde de Bourgogne. Puis, pour quelle raison le nom de Henri aurait-il disparu du numéraire? Ne doit-on pas considérer dans ces lettres énigmatiques une cer-

taine crainte d'inscrire sur la monnaie, en ces moments troublés, le nom d'une régente qui n'avait pas l'estime de tout son peuple? Un autre argument plaide en faveur de cette attribution, c'est-à-dire que souvent la série qui contient le plus de pièces est celle qui date de l'époque de l'enfouissement. Cet argument n'est pas aussi positif que le premier que j'ai fait valoir, mais, dans le cas présent, tenant compte de l'état de conservation, il a cependant son importance, la quantité de pièces n'étant même que comparative.

Nous sommes fixés, je crois, sur la date de l'enfouissement qui remonte à 1264 ou 1265, la quatrième ou cinquième année de la régence d'Aleyde de Bourgogne. Ces quatre ou cinq années fournissent à la trouvaille 15,660 pièces, chiffre énorme en comparaison des 23,530 pièces que donnent les treize années du règne de Henri III.

Dans ce nombre considérable sont comprises les pièces portant au revers les lettres A — L — I — T, jusqu'ici prises comme abréviation de Alitia pour Aleyde, la veuve de Henri III, duc de Brabant. La trouvaille n'en contenait que quatre. Ces lettres remplacent celles du nom de Bastin, et, l'on serait tenté d'admettre qu'elles forment l'abréviation du nom d'un autre monétaire.

Notre honorable président, M. le vicomte Baudouin de Jonghe, dans son intéressant mémoire inséré dans la dernière livraison de la *Revue belge*

de Numismatique, publie deux dessins du denier à l'arbrisseau. Dans le premier dessin l'arbrisseau est entouré du mot HASS — ET et le revers du denier est la croix cantonnée des lettres B — A — S — T. Dans le second dessin l'arbrisseau est entouré d'une bordure simple, mais élégante, et, au revers se voit la croix cantonnée des lettres A — L — I — T. C'est un encadrement du même genre qui entoure l'écu au lion sur le denier qui porte au revers ces mêmes lettres A — L — I — T. J'appelle l'attention sur cette coïncidence singulière qui nous montre deux sujets différents sur le droit d'une pièce de monnaie, qui, lorsqu'ils sont entourés d'une légende, ont tous deux comme revers la croix cantonnée de B — A — S — T, tandis que lorsqu'ils sont ornés d'un encadrement d'une ressemblance frappante, les lettres du revers sont remplacées par A — L — I — T.

Les trois pièces de l'écu au lion, au revers A — L — I — T, que j'ai examinées, sont d'une exécution particulièrement soignée et doivent être l'œuvre d'un autre monétaire plus habile, plus artiste.

M. Dupriez m'a communiqué son opinion concernant ces pièces. Cette opinion est très plausible : je la transmets avec son assentiment. L'estimable expert croit qu'on pourrait voir, dans les lettres du revers de la pièce, le commencement du mot ITALicus ou ITALien, par lequel les gens du pays désignaient le monétaire étranger. Celui-ci,

fier de son origine, sans doute, se sera empressé de substituer ce surnom à son nom et de s'en servir pour signer son travail.

Il est évident que la bordure de ces pièces dénote une délicatesse de dessin qui ne se rencontre pas dans les autres pièces contemporaines du pays. Si le sujet principal n'a pas changé, c'est qu'il devait être respecté. Les premières monnaies de Jean I^{er}, figurant sous les n^{os} 209, 210 (1), rappellent quelque peu par leurs fleurettes sur tige, la conception de cette bordure. Il serait intéressant de faire, au point de vue de la facture, un rapprochement de cette monnaie avec la monnaie italienne de la même période et principalement avec les jetons lombards de cette époque, plusieurs artistes graveurs étant venus de la Lombardie. Le peu d'exemplaires existants aux initiales A — L — I — T ou I — T — A — L indique que l'italien, si italien il y a, n'a succédé à Bastin que vers la fin de la régence d'Aleyde; il continua à remplir ses fonctions, probablement, sous Jean I^{er}, mais, les petits deniers de ce duc ne portent plus le nom du monétaire.

Tout cela, malheureusement, n'est que conjecture; il faut espérer qu'une découverte plus favorable viendra nous éclairer.

D. — Les 12 deniers d'Anvers sont représentés sous les n^{os} 79, 83, 87, 91, 92 (1).

(1) A. DE WITTE, ouv. cité.

E. — Les 33 deniers de Bruxelles sous les n^{os} 99, 101, 102, 104, 112, 121, 123, 125, 127 (1).

F. — Les 7 deniers de Haelen sous les n^{os} 137, 138 (1).

G. — Louvain donne 7,772 deniers de la première série (lion rampant en plein champ), et, 69 deniers de la deuxième série (lion à mi corps). Les deniers de la première série sont reproduits sous les n^{os} 143, 144, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158 (1). Il existe aussi 40 pièces conformes à la figure 22, publiée à la page 58 (1). Nous voyons ici, au droit, le coin de la ville de Louvain; au revers, un des coins d'Anvers (n^{os} 86 à 88 et 90 (1)). J'ai à signaler encore 4 pièces du n^o 155 avec le lion à queue fourchue; deux variétés dans le n^o 158, selon que le centre des bras de la croix est garni de un ou de deux points; 22 pièces dont la croix du revers est cantonnée des lettres **b** — A — S — T; d'autres exemplaires avec **b** différemment écrit, à savoir : 77 pièces avec la croix pointillée et 34 pièces avec la croix rayée en échelle; 13 pièces avec l'I barré au revers : B — A — T — \bar{I} ; 10 pièces avec B — A — I — T lu de gauche à droite par le haut; 20 pièces avec B — A — I — T lu de gauche à droite par le bas; 6 pièces avec Z — A — T — I (voir pl. IV, n^o 8). Parmi les n^{os} 144, 146, 148, 149, l'on trouve des pièces avec le corps du lion

(1) A. DE WITTE, ouv. cité.

tout uni, sans doute, à cause de l'usure, ou bien, avec le corps pointillé. Ce pointillé est très varié; les points sont parfois placés en lignes droites qui produisent l'aspect zébré. Quinze pièces du n° 144 sont garnies de points si nombreux que le lion paraît avoir endossé une toison, il a changé de caractère. Le n° 148 donne une variété où la queue du lion est terminée en houppe, le lion diffère de dessin et ressemble plutôt à un lynx. Il y en a 23 pièces.

La seconde série de Louvain se divise en 14 pièces du n° 159(1); 14 pièces du n° 160; 30 pièces du n° 161 et 11 pièces ayant au droit le lion à mi-corps et comme revers celui du n° 143.

H. — Les 8 deniers de Tirlemont correspondent au n° 163 (1).

I. — Les 10 deniers à l'aigle, aux n°s 182, 188, 195, 198 (1).

J. — Nivelles offre six variétés du bâtiment surmonté d'un dôme flanqué de deux tours.

- 1° 1,206 pièces. Les trois croix sont terminées en globules;
- 2° 31 pièces. La croix centrale terminée en globules, les croix latérales sont simples;
- 3° 80 pièces. La croix centrale est simple, les croix latérales sont à globules;
- 4° 11 pièces. La muraille du bâtiment est figurée par un dessin losangé;

(1) A. DE WILTE, *Ouvr. cité.*

5° 116 pièces. Le dôme est formé par quatre traits au lieu de cinq;

6° 21 pièces. Les annelets du revers ne sont pas rattachés au centre de la croix.

K. — Les 5 pièces de Hainaut sont des mailles de Valenciennes. (Chalon, n° 10.) (1).

L. — La Flandre donne :

1 denier de Gand. (Gaillard, n° 75.) (2).

1 — de Lille. (Gaillard, n° 94.)

5 — d'Ypres. (Gaillard, n° 124)

M. — Namur n'a qu'un denier attribué à Baudouin de Courtenay, 1237-1263. (Chalon, n° 46.) (3).

N. — Looz fournit 9 deniers à l'écu fascé, dont 6 avec la croix du revers cantonnée de B — A — S — T et 3 pièces avec la croix cantonnée de L — O — E — N.

O. — Liège présente :

5 deniers de Hugues de Pierrepont (1200-1229),
n°s 175, 177, 181 ou 182 (4).

6 deniers de Jean d'Aps (1229-1238), n°s 187,
190, 192.

17 deniers de Robert de Thourotte (1240-1246),
n°s 196, 198, 199, 200, 201,

et un denier inédit du même, malheureusement fort usé, offrant, au droit, le buste et la crosse du n° 200. Sous la volute de la crosse, la lettre R, à

(1) R. CHALON *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut.*

(2) V. GAILLARD, *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre.*

(3) R. CHALON, *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur.*

(4) J. DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège.*

droite de la tête ΘR , seules lettres encore visibles. Le revers correspond à celui du n° 198. Poids : 0g.780.

P. — Les 106 deniers de frappe irrégulière, d'émissions diverses, n'ont, pour la plupart, que l'empreinte du revers.

Q. — Voici le détail des 531 pièces des pays du Nord :

1° *Comté de Hollande.*

Un denier que j'attribue à Thierry VII, 1190-1203 : Tête de profil à droite. Lég. : ✠ TOD....S. *Rev.* Croix double, formée par quatre angles droits, un point au centre de la croix, un point dans l'un des cantons. Lég. : ✠ HOSN Θ N (atelier de Urshem?). Poids : 0g 620.

Pl. IV, n° 9.

Florent IV, 1223-1235.

264 deniers. Tête de profil à droite. FOR Θ N Σ .

Rev. Croix double formée par quatre angles droits ✠ (V. d. Chijs, pl. I, n° 4.)

201 deniers, tête de profil à droite FLOR Θ N Σ .

Rev. Croix double, branches se coupant .

3 oboles, tête de profil à droite FLOR Θ N Σ .

Rev. Croix double, branches se coupant .

6 deniers, tête de profil à droite FLORENS.

Rev. Croix double formée par quatre angles droits. (V. d. Chijs, pl. I, n° 7.)

9 deniers, tête de profil à droite HOLLANT.

Rev. Croix double formée par quatre angles droits. (V. d. Chijs, pl. I, n° 1.)

